

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5105**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe VII: Métiers de l'industrie et métallurgie - Classe 7: Métiers de la forge

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

223s traitement thermique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du génie climatique avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'interventions pour réaliser des pièces mécaniques en travaillant le métal par déformation (sous pression ou percussion), à froid ou à chaud, placé sur un support, en utilisant un outil de choc tel une enclume ou un marteau. Le travail de forge permet d'assembler des métaux par ou sans soudure, pour fabriquer des objets ou des pièces intervenant dans la décoration, la construction des bâtiments ou la fabrication de machines.

- Les activités consistent à :
- Analyser le plan des pièces à construire ;
- Concevoir le processus de fabrication dédié ;
- Conduire des machines telles que des presses ou des marteaux-pilons ;
- Réaliser les tests et les ajustements pour obtenir le résultat escompté.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Concevoir des solutions techniques conformément aux spécifications d'un cahier des charges en intégrant les contraintes liées à la mise en œuvre des procédés ;

- Produire les dessins de définition des pièces ;
- Élaborer un processus de fabrication de l'ouvrage ;
- Réalisation d'une pièce mécanique en acier doux, par forgeage traditionnel sans soudure ni assemblage ;
- Traiter la pièce de manière uniforme par une couche de cire d'abeille (pas de peinture).

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI artisanales.

Ouvrier hautement qualifié, Artisan, Entrepreneur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1601 : Métallerie d'art

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ du forgeron comme la fabrication de pièces à chaud par étirage, pliage, refoulage, ceintrage, étampage...

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Voir ci-dessus
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.